

Weiler-la-Tour, le 08.10.2024

**IMPORTANT
NOTICE D'INFORMATION
AUX CITOYENS CONCERNÉS**

Concerne : Route barrée à Syren due au projet des mesures anti-crues
Objet : Règlement de circulation, transport scolaire, RGTR et mobilité douce

N/Réf. : 241007 PIAL

Madame, Monsieur,

Par la présente, le Collège des bourgmestre et échevins tiens à vous informer qu'en date du 14 octobre 2024, des travaux de grandes envergures seront entamés dans la rue d'Alzingen à Syren. En vue de surmonter la complexité que le projet mentionné sous rubrique nous pose, une route barrée va être mise en place à la hauteur de la maison n°10 dans la rue d'Alzingen, ceci en commun accord avec l'Administration des ponts et chaussées et tous les acteurs directement liés au projet.

La durée prévisionnelle des travaux a été fixée à 8 semaines et s'étendra donc du 14 octobre 2024 au 7 décembre 2024 inclus. Les travaux comprennent entre autres le terrassement d'une tranchée sur la largeur totale de la rue, le déplacement provisoire des réseaux (P&T, CREOS, eau potable, canalisation, etc.), la mise en place d'éléments préfabriqués des deux ouvrages d'art en question ainsi que la restitution du revêtement de la chaussée et du trottoir.

Le transport scolaire de l'école fondamentale étant fortement concerné par cette perturbation, les élèves de la rue de la Source, de la rue du Moulin et de la rue d'Alzingen sont priés de se rendre sur l'arrêt de bus du transport scolaire « Nidderbaach ». Une passerelle sécurisée sera mise en place par l'entreprise de construction et un passage sera garanti à tout moment.

Le transport en commun (RGTR) sera dévié tel que décrit dans l'avis [RGTR 2024/1017](#) joint en annexe.

L'accès vers les maisons est garanti à tout moment sans pour autant ayant la possibilité de traverser la tranchée, évidemment. Nous vous prions de prendre en compte l'itinéraire respectif pour rentrer chez vous.

1/2



Luxembourg, le 07.10.2024

AVIS Perturbation 2024/1017 du 07.10.2024 RECTIFICATIF

Objet: Lignes 423, D10, E10 et R02

En raison de travaux routiers, la rue d'Alzingen à Syren sera barrée à toute circulation

du lundi 14 octobre 2024 au samedi 7 décembre 2024 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Les courses d'autobus concernées seront déviées après la desserte de l'arrêt Hesperange-Uerbengsschlass via la N.3 en direction de Schlammesté – C.R.162 en direction de Hassel – à gauche rue de Syren en direction de Syren – rue de Hassel – à droite rue de Dalheim suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne sera pas desservi l'arrêt de Syren-Troudlermillen
- L'arrêt d'Alzingen-Gässel sera remplacé par l'arrêt de -Trapeneck.
- L'arrêt de Syren-Nidderbaach sera déplacé vers la rue de Dalheim à hauteur des immeubles 1-2.

Remarques pour les lignes D10, E10 et R02:

Les courses matinales seront avancées de 10 minutes au départ (D10 3461 et E10 3461 départ Filsdorf-Wäschbour 6h40; R02 3520 départ Gasperich-Gaasperecher Bierg 6h50).

Remarque générale

Toutes courses d'autobus sont autorisées à utiliser des autobus de catégorie standard.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concernée(s).

Instruire personnel intéressé!